

Aides à la Création

Quels incitants financiers à l'exportation?

Aujourd'hui, il est quasiment impensable de ne pas envisager l'exportation de ses créations ou de ses productions. Le design n'échappe pas à cette mondialisation. Quelles sont les aides mises à disposition des créateurs belges?

Rien n'étant simple en Belgique et notre pays s'organisant principalement autour de ses trois régions, l'aide dépendra d'abord de son lieu de domiciliation. Les trois principaux organismes d'aides à l'exportation sont l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX), Flanders Investment & Trade (FIT) et Bruxelles Export.

En Wallonie

L'Agence Wallonne à l'Exportation aide financièrement et logistiquement les entreprises dans les différentes phases de l'exportation: stratégie, marketing, prospection... L'agence propose un soutien plus spécifique au design, sous forme de subsides aux PME qui font appel à un expert agréé par ses soins. Fin 2005, l'AWEX, le CGRI (Relations internationales) et le Ministère de la Communauté française ont mis en place une agence d'aide aux créateurs et entreprises culturelles wallons et bruxellois. Wallonie-Bruxelles Design-Mode (WBDM) a en effet pour mission d'accompagner et de soutenir ces acteurs culturels mais aussi de valoriser sur les marchés étrangers leur savoir-faire dans les secteurs du design et de la mode, explique Laure Capitani, responsable WBDM. Concrètement, l'agence assure une visibilité de la création en soutenant la présence des créateurs à l'étranger, tels que sur des salons professionnels. Elle propose également des coachings à l'exportation ainsi que la prospection économique sur des marchés à l'étranger. L'agence joue aussi un rôle de relais vers les aides proposées par d'autres institutions tels que la Communauté française pour la création et la production, la DGTRE pour la subvention de brevets ou l'AWEX pour les divers incitants financiers à l'exportation.

En Flandre

Dans le nord du pays, Flanders Investment & Trade (FIT) propose des subsides couvrant différentes initiatives à l'exportation, mais seules les PME peuvent en bénéficier. Le designer indépendant peut cependant se tourner vers Design Vlaanderen, organisme sous la tutelle du Ministère de l'Economie flamand. L'organisation alloue des subsides aux projets stimulant le design d'un point de vue économique (entreprises) ou créatif (designers). Néanmoins, le créateur doit être reconnu et donc être sélectionné par Design Vlaanderen pour pouvoir en bénéficier. Les expositions organisées au sein de sa galerie ou à l'étranger lui permettent de promouvoir ses créateurs. L'organisation offre également des conseils juridiques et autres supports à la création.

Et enfin... à Bruxelles

À l'instar de la Wallonie et de la Flandre, Bruxelles offre un soutien aux créateurs par le biais de Bruxelles Export et sa section Design et Mode. Son aide se définit par des incitants financiers pour des initiatives précises ou plus globalement la promotion de la créativité bruxelloise à l'étranger. 101% Designed in Brussels and Fashion Brussels sont deux programmes ciblant le design et la mode bruxelloise sur les salons à l'étranger. De plus, Bruxelles étant la capitale belge, rien n'empêche le designer bruxellois de participer aux actions de Design Vlaanderen ou de Wallonie-Bruxelles Design-Mode.

En définitive, pour bénéficier de ces aides financières ou techniques, il est essentiel de s'informer davantage et surtout de prendre contact avec ces institutions spécialisées.

Bénédicte de Brouwer

Info:

www.awex.be

www.wbdm.be

www.flandersinvestmentandtrade.be

www.designvlaanderen.be

www.bruxelles-export.be

A suivre dans le prochain TM: création d'entreprise en Belgique, mode d'emploi.



© Charlotte Lancelot

Laure Kasiers

L'isolation devenue décoration

Le feutre de lin est souvent utilisé pour isoler murs et sols, mais il est toujours caché... Dans son projet Intramuros, Laure Kasiers, jeune designer textile sortie de La Cambre Arts Visuels, a décidé de rehausser ce matériau par la sérigraphie ou l'enduction de sa surface. Outre ces recherches, elle vient de remporter un prix sur le salon Heimtextil à Francfort (voir encadré dans les pages Textile s'expose).

Ainsi, le feutre de lin passe du statut d'isolant camouflé à celui de revêtement mural capable de rendre une pièce à la fois plus chaude et plus belle. On pourra le trouver en différentes densités et épaisseurs sous forme de rouleaux, comme du papier peint, ou de dalles de différents coloris, que l'on pourra disposer selon ses envies, soit en 'all-over' sur un mur soit pour délimiter un espace, explique-t-elle. Très attentive au choix des matériaux, dont elle a pour Intramuros, une enduction de lin. © Laure Kasiers

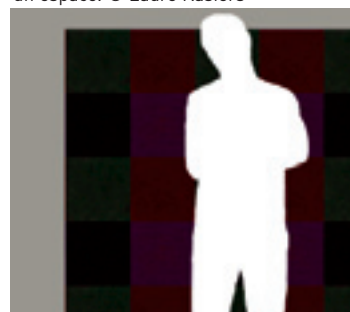


habitude de déplacer l'usage, en valorisant notamment des matières techniques ou des chutes de production, la créatrice s'est naturellement tournée vers le lin: non seulement c'est un excellent isolant thermique et acoustique, et un régulateur hygroscopique, mais il est aussi écologique et bon marché. *J'utilise des fibres trop courtes pour les filatures industrielles, précise-t-elle. Elles sont produites en France à l'aide de peu d'engrais et de pesticides.* Lors de son étude du feutre de lin, Laure Kasiers a tenté de le rendre plus souple par des entailles... Mais s'il gagnait en souplesse, il devenait également plus fragile. Son projet novateur a attiré l'attention d'un acteur de la grande distribution et les possibilités de production sont actuellement à l'étude.

Info: www.laurekasiers.com

Julie Braun

Avec ce produit novateur, le feutre de lin se présente en rouleaux ou en dalles, pour recouvrir tout un mur ou délimiter un espace. © Laure Kasiers



Ajouter de la valeur à vos innovations Protégez-les!

En novembre dernier, Wallonie Design a organisé, en collaboration avec la Maison de Design et Wallonie-Bruxelles Design & Mode, un colloque sur la propriété intellectuelle. Pour en débattre, des orateurs expérimentés d'horizons complémentaires ont été invités.

Face à l'épineux problème de la copie, de nombreux créateurs se sont intéressés à la question de la propriété intellectuelle. *Nous vivons sous un régime de libre concurrence, donc de 'libre copie'* explique Dominique Kaesmacher, directrice juridique chez Kirkpatrick. *La propriété intellectuelle constitue une exception légale à cette liberté de copie, ce qui est donc essentiel pour les créateurs! En effet, par le droit exclusif d'exploitation qu'elle confère à son titulaire, elle lui permet de rentabiliser son travail de recherche et développement d'un produit, d'une création.* C'est un moyen de gagner sa vie, surtout en Belgique, où la créativité a une place prépondérante. Il existe différentes manières plus ou moins coûteuses de se protéger. La première étape essentielle en matière de création de design est d'obtenir une date de création, par exemple via le i-dépôt organisé par l'OBPI. Avec une date et un nom, il donne une preuve de la création, mais pas de son originalité, précise D. Kaesmacher. *Ce sont les différents droits intellectuels qui permettront de protéger cet aspect créatif.* Pour les inventions à caractère technique, la protection se fait grâce à un brevet. Les créations en design passent généralement par l'enregistrement du modèle auprès d'un Office de la Propriété Intellectuelle. Il y a aussi la protection via le droit d'auteur qui se fait sans formalité. Les marques et les sites Internet sont aussi protégeables. De façon générale, il faut établir une stratégie sur 5-7 ans au niveau géographique, explique la directrice juridique de Kirkpatrick. Veut-on exporter sa création et à quel niveau? Belge, européen ou international? Il est important d'être prudent, de s'informer via les sites d'organismes concernés ou de faire appel à des conseillers au sein d'agences spécialisées.

B.d.B.

Info: www.walloniedesign.be (les actes de ce colloque sur la propriété intellectuelle sont téléchargeables sur ce site), www.boip.int, www.awex.be, www.kirkpatrick.eu

Polin, cache-cœur d'hiver pour pot de fleur, 100% lin. © P. Gorelov

Pauline Gorelov

La musicalité des motifs

Motif *Braindead* sur le salon Designbrussels au palais du Heysel, Bruxelles. © P. Gorelov



De sa formation à La Cambre Arts visuels en graphisme, puis en design, cette jeune designer textile a gardé une véritable passion pour la matière visuelle des motifs. Un motif est une vraie musique visuelle dit-elle. Sa texture donne sa mélodie et son timbre; sa répétition, son rythme.

Ses recherches l'ont amenée à concevoir *Leitmotif*, qui a remporté le concours 101% Designed in Brussels. Il s'agit d'un système modulaire d'écriture ornementale qui permet de répéter un même dessin pour créer un nombre infini de motifs. J'ai travaillé les connexions, mais aussi les ruptures, de façon à obtenir un dessin contemporain, symbolique des réseaux, explique-t-elle. *Leitmotif* invite l'utilisateur à personnaliser son intérieur de manière originale. Il s'adapte à tous les espaces, que ce soit pour habiller une surface (sol ou mur), mettre en valeur un élément architectural ou gommer un défaut. Sous la forme d'un vinyle, il peut être comparé à un bijou, temporaire et facile à remplacer, mais il peut aussi adopter un aspect plus durable, sur du carrelage par exemple.

Pauline Gorelov développe également des



recherches directement liées à la matière, et qui aboutissent à des réponses pratiques. Ainsi, pour habiller les pots de fleurs en hiver, elle a conçu un cache-pot ou 'cache cœur' fait de lin tissé dans de la maille. Elle utilise son pouvoir isolant, sa résistance à l'humidité et sa beauté naturelle.

J.B.

Info: www.paulinegorelov.com

Paradoxe sur la beauté à la Triennale du Design

Jusqu'au 2 mars 2008, le Musée du Cinquantenaire à Bruxelles propose à ses visiteurs la découverte de la 5^e Triennale du Design autour de la Beauté, Singulier-Pluriel. Cette remarquable exposition organisée par Design Vlaanderen a pour objectif de mettre des designers belges à l'honneur autour de ce thème conceptuel et périlleux.

Place aux réflexions et aux questionnements sur l'importance de la beauté dans le design. Existe-t-il des critères spécifiques pour la beauté? Si un objet répond à ces critères, est-ce pour autant un bel objet? Pour répondre à ces questions, un petit groupe de philosophes et de conseillers en design ont fait appel au bureau d'études de marché Compagnie & Co. Sa mission: faire évaluer auprès d'un groupe de 150 personnes cinq typologies d'objets contemporains (radiateurs, montres, aspirateurs, thermos et vélos) à partir de plusieurs critères comme la sobriété, la symétrie, l'harmonie,

l'élégance... Les résultats contrastés de cette étude ont été étonnants, voire ambigus. Il existerait donc un consensus autour de la beauté, mais les critères d'une personne à l'autre divergent. Et c'est sur ce paradoxe, ce 'je ne sais quoi' qui émane de la beauté, que s'est tissé le fil conducteur de cette Triennale. Tout au long d'un parcours réfléchi, le public peut contempler à la fois une série de créations contemporaines archétypes et atypiques qui sont confrontées à une série de pièces historiques du musée dont une partie est issue d'une sélection des conservateurs et l'autre d'une trentaine de designers* sur base de points de choix purement subjectifs.

* Leo Aerts, Philippe Allaey, Roel Beernaert, Alain Berteau, Damien Bihir, Casimir, Hans De Pelsmacker, Nora De Rudder, Tjok Dessauvage, Nicolas Destino, Nathalie Dewez, Nedda El-Asmar, Linde Hermans, David Huycke, An Lanckman, Bart Lens, Alain Monnens, Gaultier Poulain, Luc Ramael, Helena Schepens, Stefan Schöning, Annick Schotte, Piet Stockmans, Salima

Thakker, Anna Torfs, Roos Van de Velde, Vincent Van Duysen, Fabiaan Van Severen, Roel Vandebeek, Danny Venlet et André Verroken.

J.R.

Info:

www.kmkg-mrah.be, www.designflanders.be (l'étude sur la beauté réalisée par Compagnie & Co est téléchargeable sur le site de Design Flandre). Catalogue de référence vendu en librairie, ed. Stichting Kunstboek, 2007.



Chaise de Damien Bihir. Louise II, acier inox et PVC. © Naos Design